



COVID 19 - CONSIGNES SANITAIRES A USAGE DES THERAPEUTES

Consignes d'hygiène du cabinet de soin pour une réouverture le 11 Mai

Après cette période de fermeture de nos cabinets, le déconfinement se précise et sera apparemment très progressif en fonction des possibilités d'accès à différents matériels permettant la distanciation et l'hygiène au cours des consultations

Voici un mémo qui a fait l'objet de nombreuses discussions plus ou moins contradictoires en fonction des diverses informations qui ne cessent de nous arriver. Dans l'état des connaissances actuelles sur la propagation du virus COVID-19 et sur les différentes préconisations des Agences de Santé et du Gouvernement, voici ce que nous avons décidé pour l'organisation des espaces de consultation et pour permettre la réouverture des cabinets.

Le virus COVID-19 et la contamination

Selon ce qui peut être communiqué par les différents conseils scientifiques, la transmission de ce virus se ferait par contacts étroits avec l'inhalation de gouttelettes infectieuses émises si la personne infectée éternue ou tousse à proximité de vous.

Une autre manière d'être contaminé reposerait également sur le fait d'avoir touché des surfaces inertes sur lesquelles le virus pourrait perdurer dans une durée de quelques heures à plusieurs jours selon le support.

La durée de l'incubation a été estimée à 6 jours mais peut aller jusqu'à 14 jours et même parfois plus. Ensuite, une personne porteuse et contagieuse peut transmettre le virus à plusieurs personnes (des études ont démontré qu'une personne atteinte pouvait même être contagieuse avant que des symptômes apparaissent).

L'hygiène du praticien

La première règle base est notre propre hygiène en se lavant les mains régulièrement (et en particulier si l'on a croisé une autre personne ou touché un support inerte comme une poignée de porte, un bouton d'ascenseur ou un clavier de saisie de code de carte bancaire par exemple).

- Le port du masque pour le praticien est obligatoire et il faut en changer toutes les 4 heures. L'idéal étant le masque FFP2 mais il ne sera pas possible d'en trouver dans un premier temps. Il faudra donc se contenter d'un masque chirurgical. Celui-ci est destiné à diminuer la projection de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive. Praticien et patient devront en porter un ! il faudra prévoir d'en fournir un au patient si celui avec lequel il se présente ne convient pas.
- Le lavage des mains est indispensable et doit être renouvelé le plus fréquemment possible
- L'usage du gel hydroalcoolique est lui aussi indispensable pour le praticien comme pour le patient
- L'usage d'une blouse à manches longues est conseillé (elle sera lavée chaque jour à 60°C)



L'organisation du cabinet et la prise de RDV

- Mise en place de plages horaires spécifiques pour les patients Covid-19 et asymptomatiques afin de limiter leur regroupement
- Limitation des délais d'attente du patient
- Les patients devront être présents à l'heure très précise de leur RDV et il serait mieux de faire en sorte qu'un patient ne croise pas le patient suivant. Leur désinfecter les mains avec du gel dès le franchissement de la porte.
- Le patient ne devra pas être accompagné sauf s'il s'agit d'un enfant. Idéalement, limiter les RDVs pour les enfants.
- Mettre à disposition une signalétique informative (affichage), des mouchoirs à usage unique, des poubelles munies de sacs et d'un couvercle, du gel antiseptique ou une solution hydro alcoolique pour le lavage des mains ou un lavabo avec du savon liquide et des serviettes
- Bannir de la salle d'attente meubles inutiles, journaux, jouets
- Éliminer les déchets issus des malades potentiels.
- Un temps suffisant devra être respecté entre deux consultations pour procéder à un nettoyage minutieux du local en prenant soin de désinfecter toutes les surfaces susceptibles d'avoir été en contact avec le virus.

Le nettoyage des locaux après le passage d'un patient

- Entretien des surfaces et les nettoyer au moins deux fois par jour
- Désinfecter les surfaces avec les produits détergents désinfectants habituels selon les indications du fabricant
- Porter une attention particulière aux surfaces en contact direct avec le malade (poignées de porte, meubles, chasse d'eau, lavabo, crayons, table de massage et bureau... etc.)
- D'aérer largement et régulièrement les locaux.



Les actes de « toucher »

- Si nous avons à toucher un patient, que ce soit pour prendre sa main pour une prise de pouls ou pour effectuer une séance de pratique (massage par exemple), de nombreuses précautions doivent être prises :
 - o Utiliser le gel hydro-alcoolique avant et après
 - o Prévoir une organisation de sa table de travail avec des mouchoirs à usage unique pour poser sur les poignets d'un patient pour la prise des pouls.
- Prévoir des draps d'examens jetables qui devront recouvrir complètement la table et non pas juste une partie. Les draps devront être à usage unique (soit jetable, soit lavable à plus de 60°C). Les draps d'examens devront être jetés dans une poubelle fermée et la table de massage sera totalement désinfectée entre chaque patient
- Après la séance praticien et patient devront se nettoyer les mains avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition dans votre cabinet.
- Pour le praticien un autre nettoyage sera indispensable avant et après avoir échangé facture papier, chèque ou monnaie.

Cette information a fait l'objet de recherches contradictoires, cependant nous sommes conscients que de nouveaux éléments pourraient intervenir, c'est pourquoi tous ces conseils pourront évoluer en fonction des directives que nous recevrons et que nous communiquerons.

Pour le Bureau

Jean-Marc TRIBOULET

